



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE
DU LEMAN

14 JUIN 2007
FERME DU MANOIR
NYON



PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASL

14 JUIN 2007

CHATEAU ET FERME DU MANOIR - NYON

La soirée débute par une visite guidée du Château de Nyon, visite fort intéressante et très appréciée.

Les participants sont ensuite conviés à la belle Salle du Conseil à la Ferme du Manoir. Le Président Jean-Bernard Lachavanne souhaite la bienvenue à la centaine de participants en se réjouissant de les voir si nombreux. Il remercié la Ville de Nyon pour son hospitalité.

Le président rappelle ensuite l'ordre du jour :

1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 MAI 2006 – adopté à l'unanimité sans abstention.
2. RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2006-2007 ET PROJETS ET ACTIONS
POUR 2007-2008
 - a) du président Jean-Bernard Lachavanne – voir page 5
 - b) du vice-président Alain Gagnaire, responsable du groupe français – voir page 14
3. RAPPORT DU TRESORIER ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR
L'EXERCICE 2006
 - 3.1 Max Rien, trésorier, étant absent pour maladie, c'est Paul Bagnara qui présente en détail les comptes de l'ASL pour l'exercice 2006.
Cette année, l'ASL a enregistré un excédent de dépenses de FS 38'906.08.
Les fonds propres se montent à FS 233'887.84 fin 2006.

Les grands donateurs pour l'année 2006 sont vivement remerciés

	CHF		CHF
Loterie Romande Vaud	60'000.--	Luc Argant	1'000.--
Loterie Romande Genève	60'000.--	Marc Gilgen	1'100.--
Loterie Romande Valais	40'000.--	Cargill International SA	1'000.--
Donateur privé souhaitant garder l'anonymat	40'000.--	Fondation Pierre Demaurex	1'000.--
Fondation Hans Wilsdorf	39'000.--	Marc Maillefer	1'000.--
Ville de Genève	15'000.--	Patek Philippe SA	1'000.--
Ville de la Tour-de-Peilz	2'100.--	Pictet & Cie	1'000.--
Commune de Lutry	1'500.--	Commune de Vandoeuvres	1'000.--
		Commune de Corsier	1'000.--

ainsi que les donateurs ayant versé entre CHF 200 et 900 en 2006

Privés : Léonard André, Pierre Arnoux, Bernard et Marion Bauer, Eugène Binder, André Bordier, Jacques-B. et Maryse Bory, Juliette Buffat, Faika Croisier, Peter Daehne, Arnaud de Marignac, Claude et Solange Demole, Jean-Pierre Deshaie, Jean-Jacques Diserens, Hubert du Plessix, Philippe Dutoit, Thomas Egetemeyer, Gilles Favre, Bernard Firmenich, Jean-Claude Gretschi, François et Caroline Herren-Crettaz, Luc Hoffmann, Charles et Anne Iffland,

Yves Mauron, Pierre Mean, Jean-Claude Mulli, François Naef, Marc Oberson, Frédérique Plojoux, Yarom Ophir, Daniel et Caroline Ossent, Diane Patry, Cédric Perret-Gentil, Colette Schwab, Bernard Wietlisbach.

Etablissements : Bureau Fiduciaire J.-M. Duchosal SA, Darest Informatique SA, Generali Assurances, Holdener Architectures SARL, IKEA SA, Imprimerie des Bergues, Laboratoire d'Ecologie et Biologie Aquatique, De Rham Holding, Régie Moser et Cie, Synergie et Conseil.

Communes : Bernex, Céligny, Chardonne, Collonge-Bellerive, Cologny, Founex, Plan-les-Ouates, Saint-Prex, Saint-Saphorin, Thônex.

Institutions/associations : Amicale des pêcheurs du Lac, Cercle de la Voile de Moratel-Cully, Fondation Edmond de Rothschild, Société Internationale de Sauvetage - section Nyon, Syndicat Intercommunal des Pêcheurs professionnels du Léman.

3.2. Monsieur Jacques Rey lit ensuite le rapport des vérificateurs des comptes, certifiant que les comptes 2006 sont conformes et le bilan 2006 exact.

4. DISCUSSION ET VOTE DES RAPPORTS, DECHARGE DU COMITE

Le procès-verbal du 29 mai 2006, les comptes 2006 et les rapports sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité sans abstention. L'assemblée donne donc décharge au Comité.

5. PRESENTATION DES MEMBRES EN VUE DE L'ELECTION DU NOUVEAU COMITE 2007-2008

Laetitia Bourquin, biologiste qui s'est beaucoup investie dans le groupe de travail « Micropolluants » et Mikaël Comte qui faisait partie du groupe « Jeunesse » ne souhaitent pas renouveler leur candidature. Le président les remercie pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à l'ASL.

Tous les autres membres du comité sortant sont candidats à l'élection. Le président présente ensuite deux nouveaux candidats à l'élection au comité : Jean-Nicolas Thalmann, économiste et Daniel Theler, géographe.

6. ELECTIONS

6.1 du Comité :

Tous les candidats au Comité sont élus à l'unanimité sans abstention - voir Comité 2007/20087 page

6.2 des vérificateurs des comptes : Messieurs Paul Bagnara et Jacques Rey acceptent d'assumer à nouveau cette fonction. Les deux candidats sont élus à l'unanimité sans abstention.

7. DIVERS

Question : Est-ce que l'ASL reçoit des subventions vaudoises et valaisannes ?

Réponse :

En 1987, il y a 20 ans, le vice-président du conseil administratif de la Ville de Genève, Claude Haegi, a adressé une lettre aux communes lémaniques sous le slogan « Le Léman vaut bien quatre sous ». La Ville de Genève a versé pendant quelques années cette subvention à l'ASL, quelques communes vaudoises et valaisannes ont suivi. Malheureusement ces subventions ont été drastiquement réduites ou supprimées. L'ASL veut poursuivre l'étude LEMANO, mais son financement est seulement assuré jusqu'à fin 2007, elle devra donc

initier des démarches auprès des cantons et des communes afin d'obtenir des subventions pour 2008.

Question : Quelle est la proportion des membres français de l'ASL ?

Réponse : Sur quelques 5'200 membres, l'ASL compte près de 300 membres français.

COMITE 2007 – 2008

<i>Président</i>	<i>Membres</i>	
Jean-Bernard LACHAVANNE Hydrobiologiste Confignon, Genève	Jean-Marie BENAND Biochimiste Abondance, France	Raphaëlle JUGE Biologiste Chêne-Bougeries, Genève
<i>Vice-Président</i>	Thierry BIGLER Juriste Genève	Jean-Claude MULLI Médecin Pregny-Chambésy, Genève
Alain GAGNAIRE Ingénieur, informaticien Thonon-les-Bains, France	Régis CALOZ Physicien Genève	Daniel OSSENT Informaticien Conches, Genève
<i>Secrétaire générale</i>	Eric DOELKER Pharmacien Conches, Genève	Jean-Claude PRAZ Biologiste Saillon, Valais
Gabrielle CHIKHI-JANS Lic. Sciences sociales Genève	Jean-Marcel DORIOZ Agronome Publier-Evian, France	Jean-François RUBIN Biologiste Vufflens-le-Château, Vaud
<i>Trésorier</i>	Pierre-Alain GIVEL Notaire Tolochenaz, Vaud	Jean-Nicolas Thalmann Economiste Confignon, Genève
Max RIEN Expert-comptable Sciez, France	Olivier GOY Géographe Avusy, Genève	David Theler Géographe Bramois, Valais
	Jean-Pierre GRAZ Avocat Genève	

RAPPORT D'ACTIVITE 2006-2007

Jean-Bernard LACHAVANNE, président

J'ai le plaisir d'ouvrir la 27ème Assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) et, au nom du comité, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue et vous remercie de vous être déplacés ce soir à Nyon dans ce cadre magnifique. Comme vous pouvez le constater, l'ASL aime mener la vie de château puisque après avoir fêté son 25ème anniversaire en 2005 au château de Coppet et organisé le Forum des communes lémanique pour la gestion durable des ressources en eau dans le château de Lutry, elle vous convie ce soir au château de Nyon.

L'ASL mène-t-elle la grande vie pour autant ? Rassurez-vous, les apparences sont trompeuses. L'ASL ne fait pas de dépenses inconsidérées ! Ces choix ne sont faits que pour vous donner l'envie de participer à la vie de notre association et de vous faire plaisir. Donc pas d'argent jeté par les fenêtres et c'est pour moi l'occasion de remercier la ville de Nyon de nous accueillir et de mettre gracieusement à disposition la Ferme du Manoir pour tenir notre partie statutaire et de nous offrir les boissons ce soir. Sachez que sous l'œil vigilant de notre secrétaire générale, Gabrielle Chikhi-Jans, nous veillons avec la plus grande attention à limiter au maximum nos dépenses et à promouvoir le meilleur investissement possible de nos moyens financiers qui, comme vous le savez, sont limités.

L'exercice 2006-2007 a été marqué par plusieurs actions d'envergure qui sont venues s'ajouter aux activités habituelles de notre association générant un travail supplémentaire non négligeable assuré par le secrétariat efficace de l'ASL.

L'ASL a poursuivi en 2006-2007 ses activités habituelles de recherche, d'information-éducation et de promotion.

RECHERCHE

Opération Rivières Propres (ORP)

Terminée il y a cinq ans en 2002, cette opération voit ses effets bénéfiques se déployer encore actuellement dans la mesure où certaines communes ou leurs mandataires prennent contact avec le secrétariat de l'ASL pour demander des informations complémentaires relatives aux précieux résultats de cette opération. C'est surtout les communes suisses qui se manifestent, car elles ont l'obligation légale d'élaborer et de mettre en place leur « Plan directeur communal » (PDC) et leur « Plan général d'évacuation des eaux » (PGEE).

Nous remercions particulièrement Olivier Goy et Philippe Spiess qui assurent le suivi des demandes adressées à l'ASL.

Opération Léman Rives Propres (OLRP)

Cette opération sœur de l'*Opération Rivières Propres* a commencé en 1996, grâce à la collaboration de la Fédération Suisse des Sports Subaquatiques, en particulier sa "Section Léman". Elle est poursuivie depuis plus de 10 ans maintenant. Cela peut paraître long, mais il n'est pas facile d'aller débusquer les rejets polluants sous l'eau.

Grâce à la mobilisation de plus de 50 clubs de plongée et l'engagement de deux étudiants en biologie, Pascal Mulattieri et Julien Ferdinand, le bilan suivant peut être dressé. Sur un total de 357 secteurs de rives (env. 200 km de rives), l'inventaire des rejets effectué en plongée se présente comme suit :

- *Partie suisse* : inventaire achevé sur la totalité des 244 secteurs des rives (142 kilomètres, soit 71 % des rives du Léman, 51 communes concernées) ;
- *Partie française* : 113 secteurs situés dans 16 communes dont 44 auscultés à ce jour (7 communes). Restent donc 69 secteurs de rives situés dans 9 communes haut-savoyardes à étudier.

Cette opération a permis de débusquer à ce jour 131 rejets suspects de pollution sur les 892 recensés.

Sachez que 51 communes suisses ont déjà reçu un dossier détaillé avec emplacement et principales caractéristiques des rejets et qu'elles disposent ainsi des données utiles pour engager une action d'assainissements des rejets polluants.

Comme pour *l'Opération Rivières Propres*, les résultats de cette opération *Opération Léman Rives Propres* sont d'une grande utilité pour les communes, utilité qui va d'ailleurs au-delà du recensement des rejets polluants, puisque la localisation très précise des canalisations fournie par l'ASL peut aussi servir aux communes dans le cadre de l'établissement du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) qu'elles doivent élaborer.

Un très grand merci à Jean-Pierre Wolf, Philippe Spiess et Olivier Goy pour ce travail de longue haleine et pour le sérieux avec lequel ils font avancer cette opération. Merci aussi à Pascal Mulattieri et Julien Ferdinand, nos deux biologistes plongeurs ainsi qu'à tous les clubs et plongeurs qui se mobilisent en faveur du Léman.

Etude LEMANO

Le soutien généreux accordé par la Banque Pictet et Cie à l'ASL, complété par la suite par des apports financiers provenant des sections valaisanne, vaudoise et genevoise de la Loterie romande et des Services industriels de Genève ainsi que de la Fondation Hans Wilsdorf, permet maintenant depuis quatre ans de mener une étude passionnante relative à l'impact de l'homme sur les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques de la région lémanique.

Le but de cette étude, baptisée LEMANO, qui vous a été présentée l'an passé lors de notre Assemblée générale par Claude Ganty, est de réunir les données de base relatives aux ressources en eau de la région lémanique et, à travers une analyse critique de leur gestion actuelle, de pouvoir adresser des recommandations aux communes pour les aider à améliorer leur gestion de l'eau, pour faire évoluer cette gestion encore très sectorielle vers une gestion plus globale qui permette d'appliquer les principes du développement durable prenant en compte dans leur interdépendance les aspects environnementaux, économiques et sociaux.

L'étude a porté dans un premier temps sur la mise au point d'une méthodologie d'analyse de la gestion des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques de la région lémanique en focalisant l'attention sur un premier bassin versant-pilote, celui de l'Aubonne (Vaud).

Actuellement, nous avons sélectionné les indicateurs de gestion durable des ressources en eau et mis au point une méthodologie d'évaluation de la gestion de l'eau qui prend en compte les trois dimensions du développement durable. Parallèlement, l'étude est poursuivie sur la Versoix (Ain, Vaud, Genève), la Dranse (Valais) et le Foron de Sciez (Haute-Savoie), touchant ainsi les cinq entités politiques qui composent la région lémanique.

L'objectif est de mettre en évidence l'effet des caractéristiques régionales particulières (physiques, humaines) sur le mode de gestion de la ressource eau et de tirer quelques

observations et conclusions générales à l'échelle du bassin versant du Léman. Nous concentrons nos efforts actuellement pour parvenir à adresser des recommandations « personnalisées » aux communes concernées à partir du diagnostic que nous avons établi.

Cette étude passionnante, dont la coordination a été assurée par Thierry Bigler jusqu'en février 2006, ce dont nous le remercions encore chaleureusement, et depuis par Claude Ganty, est effectuée par Isabelle Gudmundsson et Olivier Goy ainsi que par Raphaëlle Juge et moi-même qui nous sommes beaucoup investis dans cette étude depuis quelques mois. Nous les remercions tous pour le sérieux avec lequel ils effectuent cette étude qui est encadrée par un comité scientifique composé de Régis Caloz (EPFL, Lausanne), Jean-Marcel Dorioz (INRA, Thonon-les-Bains), Jean-Michel Jaquet (UTED-GRID, Genève), Raphaëlle Juge (LEBA-UNIGE et ASL), Stéphane Storelli (CREM, Martigny), et de votre serviteur (LEBA-UNIGE et ASL). Merci à toutes ces personnes de leur précieux concours et de mettre à disposition de cette étude leurs compétences variées. Nous adressons également nos remerciements à Anton Kilchmann de Schweizerischer Verein des Gas-und Wasserfaches pour la mise à disposition gracieuse de données et documents sur l'eau.

La présentation des premiers résultats de cette étude lors du Forum des communes lémaniques pour une gestion durable des ressources en eau a été accueillie très favorablement à Lutry en mai dernier par les participants, en particulier par les représentants de certaines administrations publiques en charge de la gestion de l'eau, dont certains ont déjà manifesté un intérêt marqué envisageant même une collaboration concrète dont les termes doivent encore être précisés.

Les perturbateurs endocriniens : une problématique émergente de pollution

Grâce aux progrès techniques qui permettent aujourd'hui de mesurer des substances dans l'eau à des concentrations infimes (milliardième de gramme par litre), on découvre depuis peu que de nombreuses substances à effet endocrine (notamment hormonal) contenues dans les médicaments que nous ingérons traversent notre organisme et se retrouvent dans les urines et finalement dans la nature, venant s'ajouter aux pesticides et autres substances toxiques ou biocides déjà bien connues pour leur action néfaste.

Le groupe de travail auquel ont participé Jean-Claude Mulli, Laetitia Bourquin, Eric Doelker et Marina Rizzi a publié dans le Lémaniques no 62 un dossier très complet sur cette question pour laquelle aucune réponse définitive ne peut encore être apportée. Il n'a donc pas été possible aux membres du groupe de travail de proposer au comité de l'ASL de mettre en œuvre une action spécifique dans ce domaine.

Un grand merci à toutes ces personnes pour leur engagement et pour le travail important et de qualité effectué, notamment pour la préparation du Lémaniques consacré à ce sujet.

Adhésion des communes lémaniques à la Charte de l'eau de la région lémanique

Grâce à la générosité de Pictet & Cie, nous avons pu adresser une invitation faisant en même temps office d'affichette sur laquelle étaient mentionnés les 13 articles de la Charte aux quelque 500 communes de la région lémanique (territoire couvrant le bassin versant du Léman et le bassin franco-valdo-genevois) et à 1850 enseignants genevois du cycle d'orientation.

En adhérant à la Charte de l'eau, les communes témoignent de leur volonté de tout mettre en œuvre pour gérer durablement cette ressource vitale et facteur de développement régional selon les 13 principes fondamentaux qu'elle contient. Actuellement, ce sont quelque 46 communes qui ont adhéré à la Charte ainsi que 539 particuliers. C'est pour moi l'occasion de lancer un appel auprès des membres de l'ASL qui ne l'auraient pas encore signée de se manifester. Ils peuvent le faire simplement en informant le secrétariat de l'ASL ce soir ou dans les jours qui viennent. Merci d'avance de soutenir cette Charte, véritable code de déontologie pour une gestion transfrontalière durable de l'eau.

Participation à l'élaboration des politiques publiques

Par l'intermédiaire de plusieurs membres du comité, l'ASL participe en effet activement, de manière directe ou indirecte, à l'élaboration des politiques en matière de gestion des eaux et des écosystèmes aquatiques de la région lémanique.

Contrats de rivière transfrontaliers

L'ASL a participé à la phase d'élaboration des contrats de rivières couvrant les cours d'eau de tout le bassin genevois et du Bas-Chablais. Ces contrats sont aujourd'hui tous signés et dans leur phase de réalisation. L'ASL est donc actuellement attentive au suivi de ces outils très prometteurs de gestion de l'eau.

Pour mémoire, les contrats de rivières transfrontaliers sont des protocoles d'accord entre la Suisse et la France par lesquels les communes d'un bassin versant s'engagent à développer une politique d'amélioration de l'état des cours d'eau. Les élus, les administrations, les associations, les professionnels de l'eau et les habitants sont associés au processus.

Au cours de plusieurs réunions où l'ASL était représentée par Alain Gagnaire, Olivier Goy ou Jean-Marcel Dorioz, les questions d'assainissement et de qualité des eaux, ainsi que des problèmes d'hydrauliques (étiage/crue), piscicoles ou paysagers ont fait l'objet de propositions d'action.

Participation à des commissions consultatives

D'autres membres du comité de l'ASL, parfois sous d'autres casquettes, participent aux débats relatifs à la définition des politiques environnementales, telle par exemple Raphaëlle Juge, membre du comité de l'ASL, qui apporte ses compétences à la Commission de la Biodiversité du Canton de Genève, Olivier Goy, membre du comité de l'ASL qui occupe un des deux sièges attribués aux associations pour la protection de la nature au sein de la Commission de la pêche du canton de Genève ou encore votre serviteur qui siège en tant que vice-président au Conseil du développement durable du Canton de Genève et préside la Commission chargée du suivi de l'application du Concept cantonal de protection de l'environnement.

INFORMATION- EDUCATION

Comme par le passé, l'ASL a participé à de nombreuses manifestations organisées dans la région lémanique, avec sa documentation et ses panneaux d'exposition présentant ses activités, en particulier la « *Charte de l'eau de la région lémanique* » qu'elle souhaite voir adopter par le plus grand nombre.

Tout au long de l'année, plusieurs membres du comité, du secrétariat et de nombreux bénévoles se sont engagés :

En 2006

- 7-9 juin : Salon des professionnels de l'eau Aqua-Pro, Bulle
- 15-16 juin : Congrès du Rhône, Genève
- 16 juin au 22 septembre : Centre d'animation pour retraités (CAD), Genève. Exposition « Le Léman, un lac à vivre »
- 24 juin : Mora-Mora Society, Genève-Plage. Chasse au trésor avec plongeurs
- 24-25 juin : Festival de la Terre, Lausanne
- 26 juin au 20 juillet : SIG Pont-de-la-Machine, Genève. Exposition « L'eau est entre nos mains »
- 15-16 juillet : Fête internationale du sauvetage, Yvoire
- 15-24 septembre : Comptoir suisse, Lausanne
- 23 septembre Net'Léman, nettoyage des rives et des ports du Léman Genève
- 12 octobre : 2^{ème} Rencontres nationales de l'eau, Aix-les-Bains (France)
- 24 octobre : Académie de l'eau, Paris
- 17-18 novembre : Salon du Nautisme, Genève

En 2007

- 4 février : Rade de Genève, Journée mondiale des zones humides
- 24 mars : Journée de l'eau, SIG Pont-de-la-Machine, Genève
- 25 avril au 6 mai : Maison de Quartier de la Jonction, Genève. Exposition « Tant qu'il y aura de l'eau »
- Mai à juillet : Bibliothèques municipales de la ville de Genève. Exposition itinérante Charte de l'eau
- 9 mai : Forum des communes lémaniques pour la gestion durable des ressources en eau, Lutry
- 1-3 juin : Fête nautique, Genève
- 9-10 juin : Fête du développement durable, Genève

Le magazine trimestriel "Lémaniques"

Le trimestriel *Lémaniques*, vitrine et outil de communication le plus important de notre association, est tiré à 10'000 exemplaires et distribué à tous nos membres ainsi qu'à un large public comprenant les communes lémaniques, les élus, les écoles, les professionnels du tourisme, de la santé, des associations, des navigateurs, des riverains, etc. selon le sujet traité.

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que cette année encore, la Fondation Hans Wilsdorf a accepté de renouveler son soutien financier généreux pour la publication de notre journal. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Depuis la dernière A.G. vous avez reçu quatre numéros :

- le n° 60 abordait la problématique de l'envahissement du Léman par une espèce d'écrevisse au doux nom de *Orconestes limosus*, dite aussi écrevisse américaine, au détriment des espèces indigènes.
- Le no 61 présentait, au travers d'une prise de position de Guy Barroin, biochimiste et ancien membre du comité de l'ASL, une remise en question du rôle polluant du nitrate contenu dans les eaux destinées à la production d'eau potable.
- Le no 62 présentait un dossier très complet concernant un type de pollution émergent, celui des perturbateurs endocriniens ou substances à effets hormonal pour simplifier, problème potentiel révélé grâce aux moyens technologiques toujours plus sophistiqués qui permettent aujourd'hui de mesurer des concentrations infimes des substances présentes dans l'eau.

- Le no 63 présentait les objectifs et le programme du Forum des communes lémaniques pour une gestion durable des ressources en eau. Un bulletin d'inscription était joint et permettait à tout un chacun de s'inscrire à ce Forum

Grâce à Pierre et Jacques Chevalier de l'imprimerie des Bergues à Carouge, notre journal trimestriel est de bonne qualité. Mais bien entendu, le plus grand mérite de ce succès revient à la rédactrice responsable, Raphaëlle Juge, dont la plume alerte et colorée nous ravit.

Je voudrais remercier spécialement, en notre nom à tous, Raphaëlle Juge de son engagement et pour la qualité du travail qu'elle effectue bénévolement.

Bien que modeste, *Lémaniques* est un journal, vous en conviendrez tous, de très bonne tenue rédactionnelle et graphique. Au fil des numéros on peut ainsi voir que l'ASL peut informer sur les sujets les plus ardues, tout en faisant sourire ses lecteurs.

Conférences publiques, débats, colloques, interviews media

Comme au cours des années précédentes, plusieurs membres du comité et du secrétariat se sont mobilisés pour présenter des conférences, monter des expositions, participer à des débats publics, accorder des interviews à la presse écrite et télévisée ou représenter l'ASL en diverses occasions.

Au cours de l'année écoulée, notre association a été présente dans plusieurs manifestations dans les différentes régions du bassin lémanique, profitant de celles-ci pour sensibiliser les participants aux problèmes de la protection des eaux du Léman et des rivières contre la pollution et plus généralement à la gestion durable des ressources en eau de la région lémanique. Notre étude LEMANO a suscité de l'intérêt au-delà du bassin lémanique. C'est ainsi qu'elle a été présentée le 24 octobre 2006 par notre collaborateur Claude Ganty à l'Académie de l'eau à Paris

Journées passeports-vacances et camps de vacances

Comme chaque année, l'ASL a organisé, avec la collaboration des services de la jeunesse et des loisirs des cantons de Vaud et de Genève, des journées de passeports-vacances destinées aux jeunes de 9 à 16 ans à Lausanne, Morges, Rolle et Genève. Nous remercions pour son aide Pierre-Alain Givel, membre de notre comité, ainsi que pour leurs collaborations dans le cadre de ces journées, Jean-Pierre Moll, guide de pêche, l'Institut d'écologie de l'Université de Lausanne, les Collèges de Beausobre à Morges, du Martinet à Rolle et des Colombières à Versoix, les stations d'épuration des régions morgienne et rolloise ainsi que celle de Vidy à Lausanne.

En outre, l'ASL organise depuis 1991, conjointement avec le Service des loisirs du canton de Genève, un camp de vacances d'une semaine à la Maison de la Grève à Versoix sur le thème "Le Léman, un labo vivant" pour les jeunes de 10 à 13 ans. Le camp a été organisé du 29 juillet au 4 août 2006. Signalons que ce camp, bien qu'organisé par l'Etat de Genève est exceptionnellement ouvert à tous les enfants résidant dans le bassin lémanique. Les enfants de Genève, Vaud, Valais et de France voisine peuvent donc en bénéficier.

Olivier Goy est responsable de l'organisation de ce camp qui rencontre chaque année un franc succès. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées à titre bénévole : Maxime Prevedello, président de l'Association Genevoise des Sociétés de Pêche (AGSP) qui offre une sortie matinale en bateau avec ses collègues de l'Amicale des pêcheurs du Léman (APL), ainsi que Pavel Khodl, avec son voilier ; Michel Garde, pêcheur professionnel, Jean-Pierre Moll, Olivier Bourquin, biologiste, Walter Wildi et ses collaborateurs de l'Institut Forel à

Versoix, le Musée du Léman à Nyon, le Collège des Colombières, les Services Industriels de Genève.

Forum des communes lémaniques pour la gestion durable des ressources en eau

Que peuvent faire les communes de la région lémanique pour améliorer leur gestion de l'eau et l'inscrire résolument dans le respect des principes du développement durable ? Telle est la question centrale à laquelle des éléments de réponses ont été apportés lors du « Forum des communes lémaniques pour la gestion durable des ressources en eau » organisé au château de Lutry le 9 mai dernier par l'ASL. Cette manifestation était parrainée par les associations de communes des cinq entités politiques de la région lémanique (Valais, Vaud, Genève, Haute-Savoie et Ain).

Trois objectifs étaient visés :

1. Identifier avec les communes les mesures à mettre en œuvre pour appliquer concrètement les principes de durabilité de la Charte de l'eau de la région lémanique ou « Comment passer de la théorie à la pratique ? »
2. Promotion de la méthode d'évaluation originale de la gestion de l'eau LEMANO, outil d'aide à la décision, auprès des communes lémaniques
3. Promouvoir la gestion collective (intercommunale) de l'eau à l'échelle de bassin versant de rivière

Une cinquantaine de personnes ont participé à cette journée, ce qui est relativement peu puisque ce ne sont pas moins de 600 communes qui sont concernées par cette problématique. Mais la quantité était nettement remplacée par la qualité des participants et des interventions.

Par l'organisation de cette journée, l'ASL est heureuse d'avoir contribué à promouvoir le dialogue intercommunal et se réjouit des perspectives d'amélioration de la gestion des ressources en eau de la région lémanique.

Elle invite les communes à créer, partout où ce type d'organisation n'existe pas encore, des groupements de communes à l'échelle de bassin versant de rivière pour promouvoir la gestion intégrée de l'eau, indispensable pour garantir une eau de qualité en suffisance pour les générations actuelles et à venir. En particulier, elle encourage fortement les communes à appliquer la méthodologie d'évaluation LEMANO, ce qui leur permettra de disposer d'un diagnostic sur leur façon de gérer cette ressource et surtout d'identifier les points faibles pour lesquels elles peuvent progresser.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du Comité d'organisation du Forum, Jean-Nicolas Thalmann qui en a assuré la présidence ainsi que Thierry Bigler, Gabrielle Chikhi-Jans, Eric Doelker, Pierre-Alain Givel, Olivier Goy, Raphaëlle Juge ainsi que Jean-Claude Praz.

L'ASL sur le WEB

Grâce à Daniel Ossent, la page Internet de l'ASL (www.asleman.org) a été mise au goût du jour et rencontre un grand succès puisqu'il reçoit régulièrement un grand nombre de visiteurs. Un grand merci à notre webmaster bénévole.

Bien entendu, l'existence de notre site a pour conséquence un afflux supplémentaire de demandes de renseignements, de précisions, de propositions de toutes sortes auxquels le secrétariat essaie de faire face.

Merci à Yves Longchamp qui oppose une résistance sans faille aux virus évidemment tous atypiques qui tentent de contaminer nos ordinateurs ainsi que pour ses multiples interventions pour dépanner le secrétariat et rendre possible « l'impossible ».

Un grand merci pour toutes ces aides précieuses.

PROMOTION

Comme par le passé, l'ASL assure sa promotion à travers les actions qu'elle développe, les documents qu'elle diffuse, en particulier son magazine "*Lémaniques*", divers envois adressés à des publics-cibles et à travers son site Internet.

Mais comme l'année passée et malgré toutes les activités déployées - (le secrétariat à lui seul a adressé plus de 45'000 envois au cours de l'année écoulée) - l'effectif de nos membres continue à diminuer.

Nous comptons actuellement un peu plus de 5200 membres alors que nous étions plus de 6000 il y a dix ans.

Une stratégie de communication pour nous aider à renverser la tendance a été développée et une première tentative d'action sous la forme d'une distribution d'un tous-ménages dans la partie genevoise de la région lémanique (220'000 exemplaires) a été effectuée grâce à Colette et Jean-Christophe Egli, généreux donateurs que je souhaiterais remercier tout spécialement. Les résultats obtenus sont relativement modestes : 220 nouvelles adhésions à l'ASL. Nous cherchons actuellement les financements pour développer des actions de recrutement dans les autres entités politiques (Valais, Vaud, Haute-Savoie et Ain).

REMERCIEMENTS – Année 2006/2007

En conclusion, je voudrais en votre nom à tous, réitérer mes remerciements à toutes les personnes qui ont été actives et qui n'ont pas ménagé leur peine pour que l'ASL puisse développer ses actions, qui, comme on vient de le voir, ont été nombreuses pendant l'année écoulée.

En plus des personnes que j'ai déjà signalées au fil de la présentation des actions développées, mes remerciements s'adressent tout d'abord à l'équipe du secrétariat :

Gabrielle Chikhi-Jans tout d'abord, grâce à laquelle les nombreuses activités menées par l'ASL sont bien orchestrées et rondement menées, en particulier cette année lors de l'organisation du Forum des communes lémaniques pour la gestion durable des ressources en eau qu'elle a assumée en grande partie ; Nicole Decrey, qui outre ses grandes compétences, apporte bonne humeur et sourire au secrétariat, ce qui est fort apprécié de tous, y compris des visiteurs occasionnels ; Olivier Goy, qui, en plus de sa participation à l'étude LEMANO, se rend disponible pour répondre présent dans les situations d'urgence.

Nos remerciements sincères s'adressent aussi à tous ceux qui nous ont aidé à trouver des solutions à nos questions et problèmes informatiques, graphiques, d'illustrations et de traduction: Daniel Ossent, Yves Longchamp, Jean-Marc Benichou, Jean Miché-Santoro,

Viviane et Christophe Blatt des éditions Lightmotif, Corinne Junod, Daniel Schibli et Anna Eyckmans.

Merci à ceux qui nous ont aidé à maintenir en « bonne forme » notre installation/mobilier de bureau, le matériel d'exposition ou qui nous ont offert des conditions avantageuses pour la bureautique : Thierry Duplant, Claude Devillard, Henry Arbalettaz.

Un merci chaleureux à tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre et qui apportent leur aide au secrétariat ou du matériel, ou encore qui assurent le transport, le montage ou la permanence des stands de l'ASL dans les diverses manifestations :

Luce Annen, Primo Arcioni, Ateliers Les Cordiers , Dorothy Bassin, Dominique Beffa, Yann Beyer, Nadège Blackwell, Jan Brandt, Wally Dellenbach, Eddy Favre, Anders Florin (Multijoint SA), Heidi Giot, William Goy, Edmond Guscio, Huguette Hieble, Pierre Holzer, Yannick Jakob, Nelly Jaquenod, Ruth Kiefel, Josette et Jean-Jacques Kohli, Jean Maurer, Thérèse Michel, Jacques Rey, Madeleine Rey, Simone et Jean Roget, Heidi Stulz, Pascal Vautier, Catherine Venetz.

Un très grand merci également à tous les donateurs pour l'année 2006 sans lesquels bon nombre d'actions ne pourraient tout simplement pas être développées.

Tout à l'heure, la liste des donateurs vous sera communiquée par notre trésorier Max Rien que je remercie chaleureusement de sa collaboration sans faille depuis 27 ans. Auparavant, permettez-moi d'adresser des remerciements tout particuliers à la Banque Pictet & Cie, à la Loterie romande (sections valaisanne, vaudoise et genevoise), à la Fondation Hans Wilsdorf, aux Services Industriels de Genève et à la Ville de Genève.

Je voudrais enfin remercier tous les membres du comité, pour leur engagement dans les diverses actions menées par l'ASL.

Comme vous pouvez le constater, l'ASL, c'est surtout une équipe soudée qui partage un idéal commun et c'est un vrai plaisir pour moi d'en avoir assumé la présidence.

Rapport d'activité du groupe français de l'Association pour la Sauvegarde du Léman pour l'assemblée générale le 29 mai 2007 à Nyon

par Alain GAGNAIRE, vice-président, responsable du groupe français

Vous venez d'entendre le rapport annuel d'activité de l'ASL, rapport très riche qui vous a donné toute la profondeur et la complexité de l'engagement de l'ASL face à l'évolution de la société. Le groupe français est complètement engagé dans la démarche ASL mais, du fait des spécificités françaises bien évidentes, il est aussi naturel pour lui, d'une part de vous présenter comment il relaye le message de l'ASL dans un contexte institutionnel et légal tellement différent et d'autre part, vous informer sur l'évolution de la problématique de l'environnement du Léman en France. C'est au travers de notre expérience tout au long de l'année que nous pouvons effectuer ce bilan.

Une année très positive pour le groupe français: après tant d'années d'effort, d'attente, les mesures d'application de la loi sur l'eau voient enfin le jour ; elles font renaître un espoir maltraité depuis des années. Tout cela relance une activité de suivi de ces contrats de rivières par la place que l'ASL occupe dans les commissions de pilotage :

- **Contrat de rivière Ouest Léman** : le projet est rentré dans sa phase de mise en œuvre de mesure réelle de protection (par exemple renaturation de 250 m de rivière busée dans le bassin du Foron)
- **Le Contrat pour les Dranses** a refait surface grâce à la volonté des conseillers généraux du Chablais après plus de 10 ans de mise en sommeil du projet de SAGE. Des réunions où nous avons retrouvé notre place, ont déjà eu lieu dans un pays investi dans le tourisme d'hiver où les enjeux sont d'importance. Nous avons noté une large présence des représentants des communes du bassin versant. Mais aujourd'hui, il ne s'agit que d'accompagner la demande d'autorisation de lancement du contrat de rivière. Plus tard, il s'agira de vraiment mettre en œuvre les mesures de protection ... alors la présence des représentants des associations de protection de la nature jouera pleinement son rôle.
- **Les bons indicateurs de la Cipel** sur l'état du Léman
- **Une sensibilité générale aux problèmes de l'environnement** qui ne cesse de grandir et qui touche quasiment tous les milieux et aussi les nouvelles générations dans la classe politique de notre pays.

2007, année du bannissement en France des phosphates dans les lessives ! Voilà plus de 21 ans que la Suisse a pris cette mesure et que l'ASL ne cessait de rappeler cette nécessité ! Cette loi rentrera en vigueur en France dès juillet 2007. Depuis 21 ans, donc, on a continué en France à entretenir l'eutrophisation, préféré

faire supporter par les deniers publics une déphosphatation imparfaite et partielle dans les STEP quand une simple mesure de suppression suffisait pour voir tarir une large proportion des phosphates contenues dans les eaux usées. Vous vous direz peut être dans votre fort intérieur : pas de quoi pavoiser ! Mais cette mesure nous donne raison et nous conforte dans l'engagement que nous avons pris dès le début des années 80. Cette mesure, ajoutée à toutes celles qui accompagnent la mise en œuvre des contrats de rivières, va contribuer, comme c'est déjà le cas sur les rives suisses, à diminuer encore la teneur en phosphate des eaux du Léman facteur limitant de l'eutrophisation.

Une action du groupe français toujours nécessaire : en effet malgré cette évolution positive qui nous donne de l'espoir, nous devons voir la réalité. Nous savons bien que le déploiement de la loi sur l'eau dans le bassin des Dranses, haut lieu d'intérêt économique lié au tourisme d'hiver et du ski, ne se fera pas sans rencontrer des résistances. La présence dans la commission de pilotage des représentants de la société civile prendra alors tout son sens. Sans cette présence, c'est la carte blanche aux groupes de pression liés aux intérêts particuliers. Dans ce domaine n'oublions pas combien de temps s'est écoulé avant la mesure d'interdiction des phosphates dans les lessives, 21 ans ! 21 ans pendant lesquels rien n'a pu atteindre les intérêts des lobbies du phosphore : ni les résultats des chercheurs payés par l'argent public, ni les pressions exercées par les associations de protection de l'environnement, ni non plus ... les ministres de l'environnement successifs des gouvernements aussi bien de droite que de gauche !

Les bénévoles de l'association ne suffisent pas pour mener toute l'action : ce bilan donne à réfléchir et surtout confirme qu'il ne faut surtout pas cesser l'action. Mais les actions d'aujourd'hui exigent l'accompagnement des contrats de rivières qui demandent beaucoup de suivi de réunions techniques importantes à des heures où nous, bénévoles, sommes à notre travail. Le bénévolat ne saurait donc se passer de personnes rémunérées aussi nous comptons sur vous, sur nos nombreux membres dans toute la France pour financer les moyens sans lesquels la seule action des bénévoles serait insuffisante.

Soutenir la protection du Léman ne peut se passer de toutes ces ressources. C'est pourquoi nous, nous continuerons ! Vous, vous participerez par votre contribution à financer notre effort ! Merci à tous.

L'ASL est heureuse d'avoir contribué à la sensibilisation du public et des élus de la région lémanique au problème de pollution du Léman et se réjouit des progrès réalisés. Aujourd'hui, le lac est sorti de la zone rouge, comme en témoigne la limpidité importante de ses eaux actuellement, mais nous le savons, des progrès doivent encore être réalisés pour atteindre les objectifs en matière de qualité des eaux du lac, ce qui justifie pleinement la poursuite de l'action de l'ASL.

Encore faut-il s'assurer que les efforts déployés par notre association, avec ses modestes moyens, répondent à des critères d'adéquation et d'efficacité.

Pour contribuer efficacement à la restauration durable de la qualité des eaux et de l'écosystème du Léman, et cela, bien sûr, dans un esprit de complémentarité des actions entreprises par les pouvoirs publics, notamment par la CIPEL dans le cadre de son plan d'action décennal 2001-2010, outre l'accomplissement de ses activités habituelles (voir www.asleman.org), telles que l'information et la sensibilisation de la population lémanique, en particulier des jeunes, aux enjeux liés à la bonne gestion des eaux, les actions concrètes sur le terrain, etc., l'ASL mobilise actuellement ses forces autour de trois grands objectifs :

- > l'adhésion des acteurs de l'eau de la région lémanique à la Charte de l'eau
- > la mise en œuvre concrète des principes de durabilité de la Charte de l'eau par les collectivités locales et la société civile
- > la poursuite de l'étude LEMANO

Les actions et projets de l'ASL pour 2006-2007 sont les suivants :

1. Campagne d'adhésion à la Charte de l'eau de la région lémanique auprès des communes et des particuliers.

La gestion durable des ressources en eau n'est en effet pas seulement la tâche des autorités et des administrations publiques. Chaque usager (individu ou entreprise) est directement impliqué dans cette gestion pour garantir à long terme l'accès en quantité suffisante d'une eau de qualité. Sans une participation directe et active des populations, les moyens techniques et financiers disponibles ne peuvent en effet à eux seuls régler les dysfonctionnements ou retards en matière de gestion de l'eau. Les enjeux liés à l'eau et l'ampleur de la tâche sont tels qu'ils reposent non seulement sur l'action incitative, normative et répressive des pouvoirs publics, mais aussi sur une adaptation comportementale individuelle. "Je vis, donc je consomme de l'eau, je la pollue et si je n'y prends garde, je la gaspille", c'est une évidence. Chacun d'entre nous, que ce soit chez lui et sur son lieu de travail, doit prendre pleinement conscience de cette réalité et peut/doit concrètement contribuer à l'amélioration de la gestion et de la préservation de cette ressource précieuse.

L'ASL invite donc les habitants et entreprises de la région lémanique à adhérer formellement à la Charte de l'eau et à appliquer ses principes de gestion durable. Par cet engagement, ils manifesteront leur appui à cette initiative et montreront leur attachement à la préservation de cette magnifique région et leur volonté de voir évoluer la gestion actuelle de la ressource eau dans une optique de développement durable.

2. Valorisation des résultats du Forum des communes lémaniques pour la gestion durable des ressources en eaux ».

Adhérer aux principes de la Charte de l'eau c'est bien, les mettre en pratique, c'est encore mieux mais aussi plus difficile, comme on le sait.

Si chacun d'entre nous peut participer à la bonne gestion de l'eau, les communes ont un rôle de premier plan à jouer dans la mise en œuvre d'une gestion durable des ressources en eau et cela non seulement dans les domaines traditionnels d'approvisionnement en eau potable et en assainissement des eaux usées, mais aussi dans le cadre des décisions qu'elles prennent dans d'autres domaines susceptibles d'avoir une influence directe ou indirecte sur l'eau, tels que par exemple, dans l'aménagement du territoire, l'information des habitants, la transparence dans la gestion, domaines qui sont inclus notamment dans les articles 3, 4 et 8 de la Charte de l'eau.

Afin d'aider les communes à mettre en pratique les principes de la Charte de l'eau, en particulier les petites communes qui ne disposent pas de services ad hoc de gestion de l'eau, l'ASL valorisera les résultats du Forum dans le *Lémaniques* no 64 qui sera entièrement consacré à la présentation des comptes rendus de cette manifestation. Les communes trouveront en particulier des pistes d'action concrète pour satisfaire aux principes de durabilité de la gestion de l'eau contenus dans la Charte de l'eau.

3. Poursuite de l'étude LEMANO.

Les résultats préliminaires de l'étude LEMANO présentés lors du Forum des communes à Lutry le 9 mai dernier ont permis de mettre en évidence l'intérêt et surtout la richesse potentielle de conclusions intéressantes à tirer d'une telle approche intégrée. L'étude par bassin et non pas, comme cela est effectué généralement, dans le cadre des frontières politico-administratives des communes, cantons, département ou pays, offre en effet des perspectives prometteuses d'amélioration de la gestion de cette précieuse ressource.

L'étude sur les quatre bassins versants représentatifs des diverses conditions géographiques et humaines qui règnent dans la région lémanique (Aubonne, Versoix, Dranse, et Foron) et la méthodologie d'évaluation de la durabilité de la gestion de l'eau est bien avancée. Cette dernière doit encore être affinée avant qu'il nous soit possible de proposer son application systématique à chacune des rivières de la région lémanique. L'équipe LEMANO, avec l'aide du Comité scientifique peaufine un système d'indicateurs de la gestion durable de l'eau qui soit à la fois robuste, souple, d'application aisée et surtout, performant. D'ici la fin 2007, un rapport sera établi pour ces bassins versants, ce qui devrait permettre d'étendre l'étude à d'autres bassins de rivières de la région lémanique si nous trouvons des sponsors pour la financer.

4. Opération Léman Rives Propres.

Achever le recensement des rejets polluants se déversant directement dans le lac et développer une réflexion générale sur les aspects liés à la revitalisation des rives du lac (aspects écologiques et paysagers).

5. Lémaniques.

Publication de 4 numéros du trimestriel *Lémaniques* de l'ASL.

6 Organisation des Passeports-vacances et camps de vacances.

7. Présence de l'ASL dans les diverses manifestations de la région lémanique touchant à la problématique de l'eau.

L'ASL sera notamment présente comme partenaire de l'Organisation mondiale du Yachting dans le cadre de l'opération NET'LEMAN pour le nettoyage des ports et des rives du Léman le 22 septembre prochain.